



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

OPEN INTERNATIONAL D'ECHECS

DE BOURGOIN-JALLIEU 2026

Article 1 : Présentation

Le Cercle d'Échecs La Dame Blanche organise le 25ème Open International de Bourgoin-Jallieu les 12 et 13 septembre 2026.

Lieu des tournois : Halle Grenette, rue de la liberté – Bourgoin-Jallieu.

L'open est composé de deux tournois distincts :

- Le tournoi principal, réservé aux joueurs ayant un Elo inférieur à 2400.
- Le tournoi accession, réservé aux joueurs ayant un Elo inférieur à 1650.

Il est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé (respect de la charte des joueurs et joueuses d'échecs)
- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. ou avoir un code FIDE actif d'une autre Fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée sauf erreur manifeste mais seulement avant l'appariement de la ronde 4 si ce changement affecte les numéros d'appariement.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles adoptées par le 93 -ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai en Inde et entrées en vigueur le 1 er janvier 2023.

Les appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8). Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Les appariements sur Internet sont donnés à titre indicatif. L'appariement officiel est celui affiché dans la salle de jeu.

Article 3 : Cadence

Cadence : 1h + 30 secondes/coup. Le délai de forfait est de 30 min pour chaque ronde (sauf si l'arbitre principal accorde un délai supplémentaire en raison de circonstances exceptionnelles).

Article 4 : Horaires

Accueil des participants : Samedi 12 septembre à partir de 9h

Le pointage et les vérifications des licences se dérouleront le samedi 12 de 9h à 9h45

Clôture des inscriptions : le 12 septembre à 9h45 ou avant si le nombre d'inscrits atteint 120 joueurs.

Clôture du Tournoi : le 13 septembre à 17h.

Dates et horaires des rondes :

1ère ronde	Samedi 12 septembre	Début à 10h
2ème ronde	Samedi 12 septembre	Début à 13h30
3ème ronde	Samedi 12 septembre	Début à 17h
4ème ronde	Dimanche 13 septembre	Début à 9h30
5ème ronde	Dimanche 13 septembre	Début à 13h
Remise des prix	Dimanche 13 septembre	À 17h

Tout joueur se présentant après 9h45 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Article 5 : Droits d'inscriptions - Prix

Jeunes/adultes : 13 € / 26 € (avant le 10 septembre)

Jeunes/adultes : 15€ / 30€ (à partir du 11 septembre)

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général seront partagés au système Hort. Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué : Prix du classement général, Prix par tranches ELO, Prix spéciaux.

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche ELO.

Les prix inférieurs à 10€ ne sont pas distribués.

Article 6 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0).
Le départage entre les ex æquo est effectué dans l'ordre suivant :

1. Buchholz tronqué (le logiciel PAPI choisi automatiquement de tronquer 1 partie)
2. Performance

Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6 du General Rules and Technical Recommendations for Tournaments / 07. Tie-Break Regulations / 07. Tie-Break Regulations (effective from 1 April 2024), le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 (ancienne méthode de calcul du score ajusté) suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus d'une demi-heure de retard est forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la DNA (Direction Nationale de l'Arbitrage) de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos, les toilettes, la buvette, la zone réservée aux fumeurs/fumeuses, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.

Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter le lieu de la compétition sans autorisation de l'arbitre.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Pendant une partie, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique (téléphones portables, montres connectée, etc...) non spécifiquement autorisé par l'arbitre principal dans la salle de jeu. Toutefois de tels appareils seront tolérés à condition qu'ils soient totalement éteints et laissés dans le sac d'un joueur, rangé selon les directives de l'arbitre. Il est interdit aux deux joueurs d'utiliser ce sac sans la permission de l'arbitre.

L'arbitre peut demander au joueur d'inspecter en privé ses vêtements, sacs et autres effets personnels. L'arbitre ou la personne autorisée par l'arbitre pour l'inspection devra être du même sexe que le joueur.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Article 11 :

Arbitre Principal : Patrick Louistisserand Arbitre Fédéral Open 2

Arbitre Adjoint : Georges Pampiglione Arbitre Fédéral Club

Article 12 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

Patrick Louistisserand

L'Organisateur

Vassilias Mandalas